

LE FÉMININ OU LE MASCULIN ?

par **LYSANNE LANGEVIN**

professeur de français
Collège Édouard-Montpetit

Existe-t-il une littérature féminine et une littérature masculine ou y a-t-il seulement une littérature bien écrite ? Quel est l'impact des tendances féministes sur l'enseignement de la littérature moderne au niveau collégial ?

Voilà certes des questions qu'on a soulevées lors de l'élaboration du cours 601-945-85 intitulé *Langue, lecture et écriture au féminin** et auxquelles nous sommes souvent confrontés au moment de son implantation dans les collèges et départements de français.

* Dont les objectifs peuvent se lire comme suit : analyser le rôle actif de la langue dans le maintien de l'idéologie sexiste ; mettre en relation des textes d'aujourd'hui et d'hier avec leur contexte socio-culturel respectif ; identifier les images de la Femme véhiculées par la littérature ; reconnaître la multiplicité et la spécificité des écritures et des autres productions culturelles au Féminin ; produire des textes de fiction et des analyses critiques.

Si je considère d'abord la première phrase, je constate que cette question relève d'une norme, d'une convention littéraire : qu'est-ce que de « bien écrire » ? Est-ce élaborer une intrigue qui gomme toute réalité sociale, politique, extérieure aux personnages ? Est-ce exclure tout rapport économique entre eux ? Est-ce avoir peu ou pas de personnages féminins articulés aux prises avec les réalités de la vie quotidienne ? Est-ce aménager une intrigue sans aucune allusion aux préoccupations et réalités intimes ou physiologiques ? On le constate, mes questions sont tendancieuses. Mais ces questions qu'on pose fréquemment à propos de la littérature féminine ne le sont-elles pas tout autant ? La littérature féminine est une littérature « bien écrite » ou tout aussi mal écrite que l'autre littérature.

L'autre littérature ? c'est-à-dire la littérature dite universelle. Or depuis quelque temps on constate que l'universalité comme l'objectivité sont des notions

éminemment troubles et loin d'être au-dessus de tout soupçon. Une philosophe ne disait-elle pas que l'objectivité est la subjectivité institutionalisée des hommes ?...

Cependant revenons aux conventions littéraires... Par exemple, celle qui veut qu'un meurtre soit commis dans les quatre-vingts premières pages d'un roman policier ; ou celle de la description physique et psychologique détaillée des personnages que doit effectuer le romancier ; ou encore celle du décor composé de rues, villes ou pays dotés de noms propres qu'on doit mettre en place dans tout récit. Ces conventions sont des rites, des codes auxquels le public adhère. Ce sont des formules qui ont obtenu un certain consensus. Ces codes participent de la fiction telle qu'elle est acceptable par le public. Cette crédibilité, cette vraisemblance de l'œuvre n'est pas atemporelle, malgré qu'on insiste sur l'existence des chefs-d'œuvre universels qui, il ne faut pas l'oublier, s'adressent à un public « averti » ou qu'on a averti ! L'époque, le contexte dans lequel se trouve le lecteur influencent la réception mais aussi la rédaction de l'œuvre.

Toute forme d'art est limitée et/ou inspirée par des conventions. Lorsque ces conventions esthétiques sont trop éloignées de la réalité ambiante elles se transforment en conventions morales. Ces conventions morales ne sont pas de simples mécanismes : ce sont des prises de positions politiques. Celles-ci peuvent changer tout comme la conjoncture politique, sociale et économique change. Parce que cette réalité change, il est bien difficile d'expliquer une fois pour toutes ce que c'est que de « bien écrire. » Bien écrire ? Peut-être est-ce de déjouer les « fausses normes » ?

Donc, existe-t-il une littérature féminine et une littérature masculine ?

Alors là pas de doute ! Durant cette dernière décennie les études et nomenclatures à ce propos foisonnent. L'approche de l'écriture au féminin dévoile l'existence d'une écriture masculine. Elle confronte et permet d'élucider les fonctionnements sociaux. Elle dénonce le rôle désignatif de la langue mais plus encore, elle ouvre de nouvelles perspectives intellectuelles remettant en cause l'ordre et l'idéologie sur lesquels repose notre civilisation. Choisir de parler de l'écriture au féminin c'est nécessairement questionner l'ordre des choses et des discours. Mais questionner ne sous-entend pas fournir une réponse immédiate.

Dans un article paru dans *Québec Français*, en décembre 1985, j'avais distingué trois types d'écrits dont les nominations non équivalentes sont cependant connexes :

1) D'abord, citant Martine Léonard dans *Féminité, Subversion Écriture* (éd. Remue-ménage 1983), je distinguais des « textes contemporains qui explicitent leur visée féministe (et) qui revendiquent leur spécificité comme textes au féminin ». Qu'on pense à : Marguerite Duras, Luce Irigaray, Hélène Cixous, Chantal Chawaf, Nicole Brosard, France Théorêt, Madeleine Gagnon, Emma Santos, etc.

Ce sont ces textes qui caractérisent le mieux le courant qu'on a appelé « écriture au féminin » : là où il y a un travail sur la langue, c'est-à-dire une écriture militante mais aussi désirante qui déborde le témoignage intimiste ou le texte polémique. Une écriture attentive à la part sans cesse occultée et tue des femmes. Une écriture qui tente de « déplacer » l'ordre patriarcal des choses pour faire place à la « gynilité* ».

Amenée et préparée par les différents courants idéologiques et intellectuels de ce siècle, cette « écriture au féminin » explore des champs inconnus afin de redonner aux femmes la pleine capacité de reconnaître leurs propres pensées et perceptions. Lorsqu'elle dénonce la transparence de l'énoncé et qu'elle en déstructure la linéarité c'est pour mettre au monde une écriture fidèle au corps.

2) Un second type de textes serait des « textes anciens qu'il s'agit de (re)découvrir, (des textes) plus ou moins implicitement féministes (et qui permettraient) de constituer une histoire de l'émergence au féminin » : parmi ces textes « ensevelis » on pourrait répertorier ceux de : Mme de la Fayette, Louise Labé, Mme de Staël, George Sand, Colette, Laure Conan, des sœurs Brontë, Jane Austin, etc.

La perspective diachronique ou historique qu'inaugurent ces textes de femmes pourrait être prolongée par un troisième type de textes.

* Ce terme formé sur le modèle du mot virilité illustre par son absence du dictionnaire, tout comme les mots « androcentrisme » (formé à partir d'ethnocentrisme) et « féminie » (le suffixe « ie » désignant une collection, un pays) la nature lacunaire du vocabulaire pour rendre compte de la réalité du point de vue féminin.

3) Des textes contemporains qui pour diverses raisons et suivant certaines circonstances n'ont pas nommé leur appartenance à la « Féminie » c'est-à-dire à l'ensemble des femmes.

Pensons notamment à des auteures comme : Anne Hébert, Gabrielle Roy, Claire Martin, Patricia Highsmith, Marguerite Yourcenar.

Les cours de littérature au féminin pourraient donc aborder à la fois une écriture militante ou féministe, une écriture au féminin et une écriture de femme, qui sans être critique ou politique comme les premières, permettrait d'élucider ne serait-ce que la position marginale habituellement occupée par les femmes.

Il faut diffuser tous ces textes, les vulgariser sans les rendre vulgaires. Si certains d'entre eux semblent hermétiques, c'est qu'ils tentent de parler de l'interdit, de l'inconcevable. Leurs difficultés reflètent les difficultés d'écriture des femmes. Parmi les plus importantes Béatrice Didier distinguait des difficultés biologique, physique, psychique, historique auxquelles j'ajouterais les difficultés linguistiques. C'est-à-dire ce manque de temps, de loisir, d'espace mental et physique, de tribune et enfin ces lacunes terminologiques dont souffrent les femmes et qui rendent extrêmement ardue l'expression d'une spécificité féminine.

Au risque de m'éloigner du sujet j'illustrerai l'impact des tendances féministes sur l'enseignement de la littérature moderne au collégial par un exemple s'appliquant au cours de linguistique également donné au niveau collégial.

Ce n'est que vers les années 70, alors que des linguistes féminines ont multiplié les critiques et analyses de la méthodologie jusque-là adoptée par les sociolinguistes traditionnels, que l'androcentrisme* de cette discipline est apparue.

Le discours à propos des femmes ; la façon dont on parle d'elles, comme le discours des femmes c'est-à-dire les modalités de leur prise de parole furent considérés enfin dignes d'intérêt et dignes d'étude.

Jusqu'à cette époque relativement récente la variante sexe était négligée dans les études sociolinguistiques ou alors servait à caractériser le « dialecte » féminin comme la déviation à la norme ou la forme « vulgaire » de celle-ci : la norme étant, bien sûr le dialecte masculin.

Il y a deux semaines dans le cadre du congrès de l'ACFAS à Montréal (Association canadienne française pour l'avancement des sciences), j'assistais à une conférence en linguistique portant sur le phénomène de la diglossie chez les italophones. Même si le corpus n'était constitué que de sujets mâles, c'est-à-dire par un groupe spécifique d'individus, le conférencier généralisait ses conclusions sur l'ensemble de la collectivité*. Une telle projection me semble inacceptable et assurément non scientifique.

L'approche féministe permet donc de replacer dans une juste perspective les études sociolinguistiques mais aussi les études littéraires en tenant compte du contexte social, culturel et éventuellement du conditionnement subi différemment par les sujets mâles et femelles. L'approche féministe risque donc de modifier le contenu et la méthodologie des cours. Mais son impact déborde le contexte scolaire. Par exemple, si je reviens au cas de la linguistique, cette approche a rendu urgentes certaines modifications lexicales comme la féminisation des titres qui tarde à être reconnue par les instances normatives (l'Académie Française est particulièrement réticente à cet égard). La féminisation des titres n'est assurément pas garante d'une plus grande accessibilité des femmes aux postes de prestige et de pouvoir, néanmoins elle en rend la possibilité moins abstraite, plus probable.

Ce ne sont pas les institutions qui ont « émancipé » l'écriture des femmes. Elle existe depuis des siècles. D'autre part, le fait qu'on l'étudie de plus en plus dans les collèges en ce moment ne signifie pas pour autant sa reconnaissance par le milieu institutionnel. Aujourd'hui encore, le masculin y est érigé comme modèle « universel » et le féminin est nié et présenté comme « autre ». C'est ainsi que les « Études Féminines » ou « Women's Studies » s'inscrivent comme des études marginales, spécialisées ou hors-programmes. Leur intégration minimale au système sert à combler les lacunes et iniquités les plus flagrantes.

* Ce terme est formé sur le modèle du mot ethnocentrisme, qui, faut-il le rappeler, consiste en la tendance à privilégier le groupement social auquel on appartient et à en faire le seul modèle de référence.

* Plusieurs études récentes à propos du français et de l'américain ont fait état des distinctions entre la performance masculine et féminine qui s'expliqueraient le plus souvent par des facteurs socio-économiques tels que le milieu de travail par exemple.

Malgré cette récupération, il faut reconnaître que les études féminines contribuent à rendre la « Féminie » visible et permettent aux femmes de s'approprier ce qui a été censuré ou oublié. Si ces « Études Féminines » constituent des ghettos, elles sont aussi des centres de diffusion.

Mais où ?

Lorsqu'elles osent remettre en question les fondements de l'ordre phallocrate, les femmes risquent d'être accusées d'impertinence : elles ne sont plus « scientifiques » ni « professionnelles »... Les revues, journaux et cours se multiplient mais « encadrés » dans des secteurs ou numéros « spéciaux ». Cette situation marginale en est une de discrédit. D'autre part, les « Études Féminines » ne jouissent pas du même statut, n'attestent pas de la même compétence, n'accordent pas de crédibilité professionnelle comparable aux autres champs d'étude. « Une recherche faite dans une perspective féministe, est-ce vraiment de la recherche » ? se demande-t-on, comme si la personnalité empirique des chercheurs des autres domaines n'avait pas teinté leurs recherches et résultats ! Enfin le public des « Études Féminines » est exclusivement féminin et parce que ce public n'a pas encore accès au pouvoir, leur pertinence est fréquemment remise en question.

À court terme, pour reprendre mon exemple de la féminisation des titres, le fait qu'on féminise le mot « ingénieur » par exemple, n'entraîne pas la génération spontanée de femmes dans ce secteur d'activités. Néanmoins l'existence du terme « une ingénieure » légitimise la réalisation concrète à long terme. De la même façon que les mots ne modifient pas la réalité mais la reflètent, pour le moment et à court terme l'impact des études féminines sur l'enseignement au niveau collégial, de la linguistique ou de la littérature moderne est assurément minime c'est-à-dire en proportion avec la place qu'on leur accorde.

Dans le domaine de l'enseignement il convient cependant d'adopter une perspective à long terme. La perspective féministe au niveau de l'enseignement collégial, constitue une *des modalités favorables à l'accession des femmes à la dimension historique*, c'est-à-dire à leur intégration à la réalité par la reconnaissance et l'acceptation de leur apport à la société. Les études féminines constituent donc un jalon essentiel de cette démarche dont les conséquences iront bien au-delà d'un changement de la méthodologie et des contenus de cours.

L'impact de l'écriture militante au féminin que l'on a constaté ces dernières années dans la littérature semble donc avoir largement débordé son cadre littéraire. Cette écriture qu'on a qualifiée parfois de façon très spécifique appelle par la richesse de son exploration non seulement une lecture multidisciplinaire de la littérature mais aussi de la réalité.